REDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton

Ce journal est publié tous les Jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."

Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boite postale 98.. Tél. 1676
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 32 — EDMONTON, ALTA., JEUDI, 8 MAI, 1913. — FONDE EN 1905.

Ce que l'on fait à Québec pour la langue française

Dans quelques semaines nous aurons en Alberta la deuxième Convention de langue française.

La défense et la protection de notre langue étant ainsi mises au premier rang de l'actualité il nous a semblé intéressant de publier ci-dessous un article décrivant clairement ce que nos compatriotes de la province de Québec se proposent de faire pour protéger notre langue contre l'envahissement de l'anglais.

Il y a là une indication précieuse pour les Canadiens de langue française d'Alberta qui se trouveront tôt ou tard dans la nécessité de prendre des mesures analogues.

La Ligue des droits du Français.

C'est la langue française que parlaient nos aïeux, ces hardis défricheurs de la terre, qui vinrent d'outre-mer fonder le Canada.

Pour jouir du même privilège, leurs descendants, devenus sujets britanniques, durent lutter sans merci. Convaincus que la la langue française serait la meilleure sauvegarde de leurs traditions et de leur foi, ils réclamèrent énergiquement la reconnaissance officielle de ses droits. Ni promesses, ni menaces n'eurent prise sur leurs volontés. Ils finirent par triompher. Nos libertés actuelles sont le fruit de leur inlassable énergie.

Hélas! cette victoire obtenue au prix de si durs sacrifices, notre inertie est en train de l'annuler.

Pour un bon nombre de Canadiens français, la langue française n'est plus la langue usuelle. Dans certains domaines, le commerce et l'industrie par exemple, ils l'ont rejetée complètement. Annonces, catalogues, factures, marques ou noms de produits, tout est rédigé en anglais. Et cependant les clients de ces industriels et de ces marchands sont en grande majorité de langue française.

Une réaction s'impose. Autrement un fait inéluctable se produira bientôt. Comme aucune cloison étanche ne sépare le domaine social du domaine commercial, de l'un la langue anglaise se pénétrera dans l'autre. Et alors ce sera l'absorption tranquille et sûre de notre race, sa disparition en chaîne. "Les peuples résistants, a justement observé Emile Faguet, se reconnaissent à ceci, qu'ils n'abandonnent jamais leur langue et que leur langue ne les abandonne jamais."

Cette réaction, plusieurs de ceux-là mêmes qui ont créé ou maintiennent la situation actuelle, la désirent vivement. Ils reconnaissent maintenant leur faute, ils sentent qu'une catastrophe est imminente, mais trop faibles, ou trop esclaves des circonstances pour rompre d'eux-mêmes avec des habitudes qui leur pèsent, ils voudraient qu'un mouvement populaire vint en quelque sorte leur faire violence.

La Ligue des Droits du français va essayer de les satisfaire.

Le mouvement que nous entreprenons—il est bon de le faire remarquer dès le commencement—n'est nullement un mouvement de provocation, une déclaration de guerre.

Notre langue a des droits: droits naturels, droits constitutionnels. Nous voudrions qu'ils ne restent pas lettre morte, nous voudrions surtout que nos compatriotes soient les premiers à les respecter.

Et comme leur abandon provient le plus souvent du laisser-aller, de l'insouciance, de l'inertie, c'est à des plaies que la Ligue va d'abord s'attaquer.

Ses membres s'engagent premièrement à se surveiller et à se réformer eux-mêmes dans leurs relations d'affaires et de commerce, les plus entamées par l'anglicisation, hors des cas de force majeure, de la langue française. En outre, afin d'entretenir leurs bonnes dispositions, et aussi de participer au travail général de la Ligue, ils feront du zèle, de la propagande autour d'eux. A leurs amis ils conseilleront d'imiter leurs amis ils conseilleront d'imiter leur attitude, d'entrer dans le mouvement. A leurs fournisseurs dont les factures, les annonces ou les catalogues sont exclusivement ou principalement en anglais, ils présenteront de respectueuses mais énergiques observations.

L'expérience l'a prouvé. Dans les campagnes de ce genre, il n'y a ordinairement que la première démarche qui coûte. La deuxième se fait sans difficulté, presque avec aisance: et quand, comme ce sera vraisemblablement le cas ici, de bons réslutats ne tardent guère à se manifester, chaque nouvelle intervention devient un vrai plaisir. Loin d'en éviter les occasions, on les recherche avidement.

Mais, il faut bien l'avouer, à côté de la masse des insouciants, qu'un aiguillon habilement manié réveillera, il y a deux autres catégories de nos compatriotes dont nous devrons nous occuper: ceux qui ne peuvent pas et ceux qui ne veulent pas parler la langue française.

"Ceux qui ne peuvent pas." L'industrie ou le métier qu'exercent plusieurs de nos compatriotes exige l'emploi d'un grand nombre de mots techniques. Ces mots, ils voudraient bien les prononcer dans leur langue. Quelques-uns même l'essaient, parfois: Leurs efforts n'aboutissent ordinairement qu'à la francisation baroque des termes anglais que seuls ils connaissent parfaitement. Force leur est d'y avoir finalement recours. Un phénomène anlogue se produit dans la rédaction des annonces ou des catalogues. Nous ignorons presque tous le français commercial. C'est une autre de nos plaies.

A tous ces hommes bien disposés, mais impuissants, la Ligue entend venir en aide d'une façon spéciale. Elle commencera bientôt la publication d'une série de listes de mots techniques. Imprimées sur feuilles volantes, tirées à un grand nombre d'exemplaires, ces listes pourront être obtenues à un prix minime. Notre ambition est de les faire pénétrer non seulement dans les milieux industriels et commerciaux, mais aussi dans nos écoles, nos couvents, nos collèges.

Une autre initiative nous a paru s'imposer. C'est l'établissement d'un bureau français de publicité. Il est déjà en partie organisé. Deux écrivains de talent, possédant à fond les langues françaises et anglaise, sont à notre disposition. Ils reviseront, traduiront, rédigeront, moyennant une rétribution raisonnable, tout travail qu'on voudra bien leur confier; annonces, catalogues, prospectus, etc.

Et ainsi ceux qui voulaient rester fidèles à leur langue mais s'en trouvaient empêchés, le pourront à l'avenir.

Restent "ceux qui ne veulent pas". Il y en a malheureusement. Leur nombre varie suivant les circonstances. Il est suffisant pour qu'on s'occupe d'eux. Ce sera la partie la moins intéressante de notre programme. Nous la subissons comme une nécessité.

Donc, ceux qui ne veulent pas, eh bien! nous les attaquerons. D'abord indirectement, et avec une arme bien légère, plus favorable encore à nos amis que nuisible à eux-mêmes: les "listes blanches", listes d'imprimeurs, de manufacturiers de bouchons et de biscuits, de marchands d'articles de sport, etc., etc. Y seront inscrits tous ceux qui souscriront à certains engagements destinés à protéger la langue française. Ces listes bien répandues et fortement recommandées devront produire leur effet, chez les acheteurs d'abord, puis par répercussion inévitable chez leurs fournisseurs. Plusieurs de ces derniers s'amenderont avant longtemps. Les résultats obtenus dans d'autres pays nous sont un garant de l'efficacité de cette action

Viendra ensuite l'attaque directe, loyale elle aussi, discrète, quoique cependant énergique. "Monsieur, dira à son marchand un membre de la Ligue, vous m'obligeriez beaucoup si, sur votre vitrine et vos factures, à côté de "grocery" vous mettiez "épicerie." L'épicier ainsi interpellé y songera à deux fois avant de refuser cette satisfaction à un excellent client. L'osât-il, en dépit des bonnes raisons qui lui seront apportées, que la Ligue avertie interviendra: "Mon cher monsieur, vos clients vous prient de vouloir bien mettre sur votre vitrine et vos factures, à côté du mot "grocery" le mot "épicerie." Et cette demande nous paraît raisonnable. En effet,... etc., etc." Peu, il nous semble, résisteront à cette nouvelle démarche. De moins importantes ont déjà obtenu le résultat désiré. Supposons cependant qu'il se trouve encore quelques récalcitrants. Eh bien! alors aux grands maux les grands remèdes. La Ligue sortira ses derniers atouts. Je ne les dévoilerai pas. Mais je puis bien dire que je les ai vus à l'oeuvre. Gare à eux! Droits comme l'épée, ils ont aussi le tranchant de sa lame.

Ce mouvement, on le comprend, réussira d'autant mieux qu'une atmosphère se créera qui lui sera favorable. C'est l'oeuvre des tracts, des conférences, des brochures. Nous avons pu nous convaincre que si la mentalité de notre peuple au sujet du parler français avait été lamentablement déformée, il suffisait de quelques arguments, de quelques faits bien clairs, pour le ramener à la juste compréhension de ses devoirs. Le Canadien-français aime sa langue. Il ne voudrait pas la perdre pour tout l'or du monde. Mais bon enfant, s'endormant facilement, ébloui par les succès

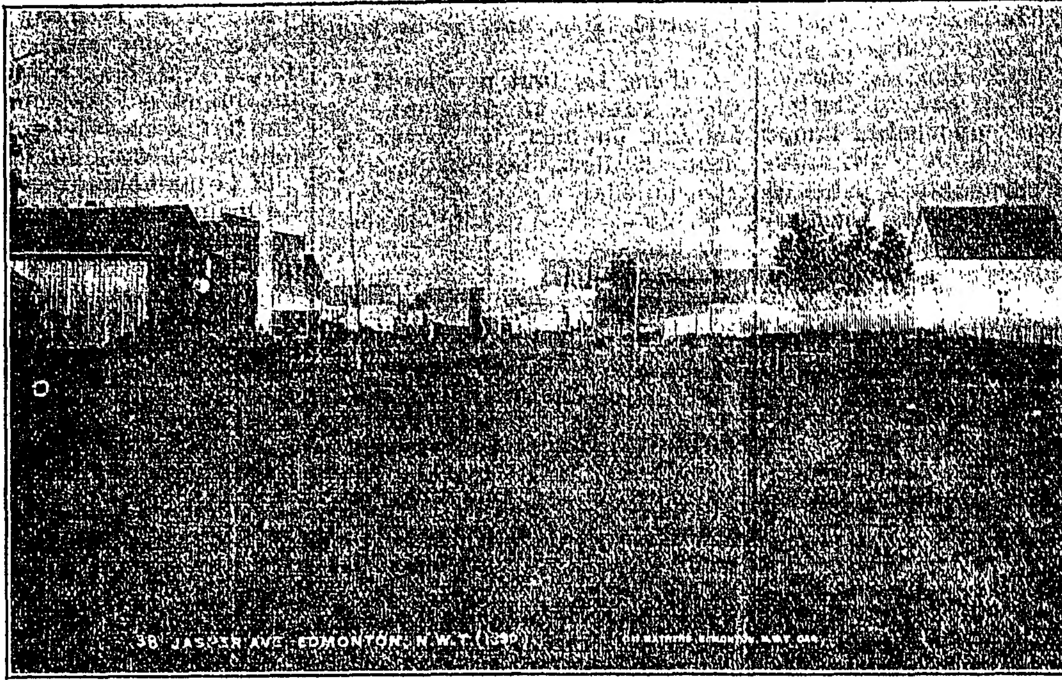
suite a la page 6

Deux aspects de l'Avenue Jasper

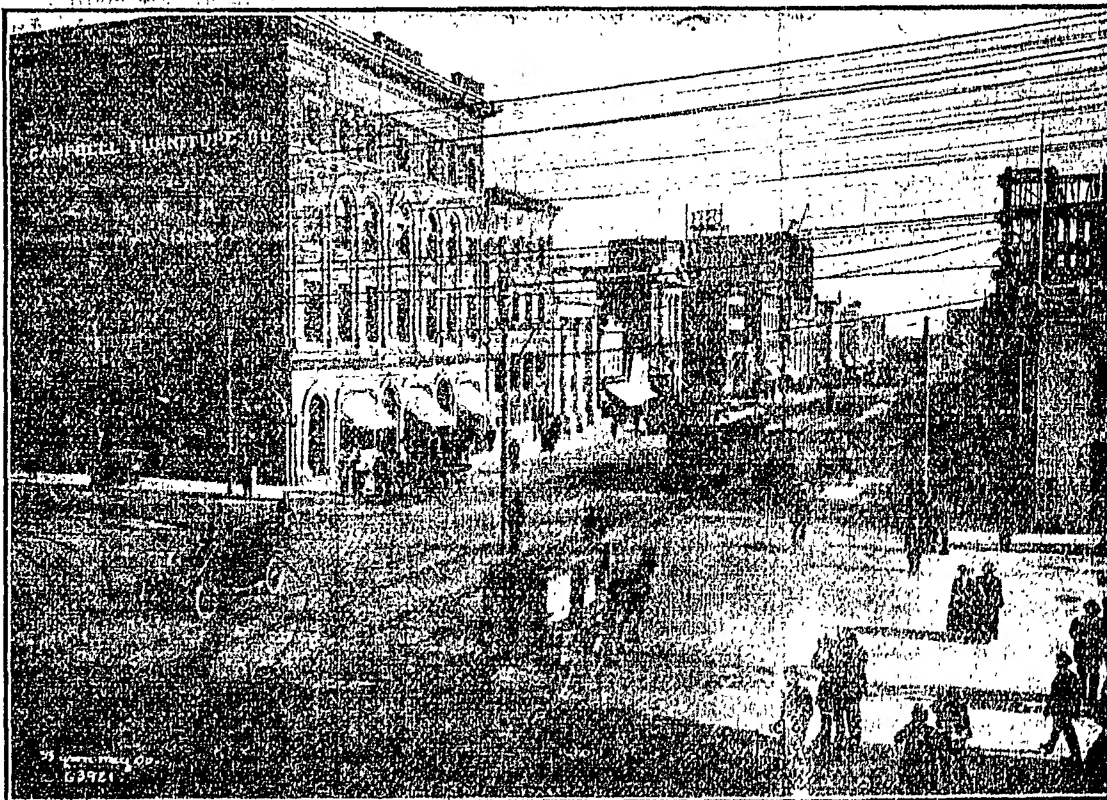
Depuis quelques années notre ville a accompli des progrès prodigieux.

On procède actuellement au recensement municipal annuel; les résultats déjà obtenus permettent d'affirmer que la population actuelle d'Edmonton est de plus de 60,000 âmes.

Nous publions ci-dessous deux aspects, particulièrement intéressants dans leur contraste, de l'artère principale d'Edmonton, l'avenue Jasper.



Avenue Jasper à Edmonton, vue prise en 1890.



Avenue Jasper à Edmonton, vue prise en 1912.

A TRAVERS LE CANADA

Deux exécutions capitales à Prince Albert.

Prince Albert, 7.—Wasyl Koviack et Louis Ratz, reconnus coupables d'avoir assassiné Charles Bruggen Côté, le 14 février dernier, ont été condamnés à être pendus. Le premier sera exécuté le 18 juillet et le second le 25 juillet prochain.

Un meurtre odieux à Calgary.

Calgary, 7.— Un Canadien-français, Joseph Dionne, originaire de Montréal, a été arrêté hier sous l'inculpation d'avoir égorgé une fillette de 6 ans, Yvonne Frick. Le corps de la fillette a été retrouvé dans la cabanne de Dionne; l'infortunée petite victime avait la gorge entièrement coupée.

L'assassin a été arrêté par le père même de la victime. Dionne demeurait à Calgary depuis deux ans.

Les semailles.

Winnipeg, 8.—Un rapport publié par le C. N. R. indique que le long de cette voie ferrée 60 à 80 pour cent des semailles sont terminées.

Les fermiers se plaignent généralement de la température froide et de l'absence de pluies.

La règle de clôture est appliquée.

Ottawa, 8.—Pour la première fois aujourd'hui, M. Borden s'est servi de la nouvelle règle de clôture des débats, dans le cours d'une discussion sur le bill de la marine.

Après le discours de M. F. B. Carvell, de Carleton, le premier ministre s'est levé et a demandé que la discussion soit close sur le deuxième article du bill naval. Les Libéraux ont été alors baillonnés! Ce bill comporte cinq articles: la clôture sera également prononcée promptement sur les trois derniers articles. Le vote sur l'ensemble du bill aurait lieu lundi soir.

2,000 hommes en grève en B.C.

Penticton, B.C., 7.—2,000 employés à la construction de la voie ferrée du C.P.R., dans la vallée Kettle, ont quitté le travail aujourd'hui. Aucune demande n'a encore été formulée par les grévistes. On croit cependant qu'ils demanderont $3 pour 10 heures de travail. La grève est l'oeuvre de l'I. W. W. (Industrial Workers of the World), association socialiste qui s'est déjà signalée à maintes reprises en Colombie par l'organisation de grèves importantes.

Le G.T.P. sera terminé dans 2 ans

Winnipeg, 8.—Le vice-président Dalrympe, du G. T. P., de retour d'un voyage d'inspection, déclare que la voie transcontinentale du G. T. P. sera complètement terminée dans deux ans.

Les opérations du recensement seront terminées à la fin de la semaine. Tout fait prévoir que le chiffre de la population actuelle d'Edmonton est de plus de 60,000, probablement 63,000. C'est une augmentation de 10,000 âmes sur la population de l'an dernier.

Un projet intéressant

DES VUES CINEMATOGRAPHIQUES DE L'ATHABASCA-MAC-KENZIE.

M. J. K. Cornwall, ancien député du comté de la Rivière La Paix au Parlement d'Alberta, vient de faire connaître un intéressant projet qu'il se propose de mettre à exécution cet été.

Ce projet consiste à cinématographier les paysages et les scènes de la vie du "Grand Nord", depuis Athabasca Landing jusqu'au Fort McPherson en passant par la Rivière La Paix, le Grand Lac des Esclaves et le fleuve MacKenzie.

Le but de cette entreprise originale est de faire connaître au monde civilisé les ressources de tout genres de l'Athabasca et du MacKenzie, en reproduisant les films obtenus dans les principaux cinématographes des Etats-Unis et d'Europe.

M. Cornwall est parvenu à intéresser à son projet la grande Maison de films "Essanay", de New-York, et cette compagnie vient de charger deux cinématographistes experts de tout préparer pour l'expédition Cornwall qui partira d'Athabasca Landing dans les premiers jours du mois prochain.

L'expédition, en outre des cinématographistes, comprendra M. Emerson Hough, l'écrivain bien connu; M. B. K. Miller, Botaniste en renom de Milwaukee; M. Charles Russel, de Great Falls, Mont., artiste peintre; M. J. K. Cornwall; M. Robin, de la Compagnie Essanay et M. George Fraser.

Les sujets intéressants à cinématographier ne manqueront pas: paysages pittoresques ou grandioses, scènes de la vie animale, scènes de chasse, indiens, esquimaux, etc.

L'itinéraire du voyage sera le suivant: Athabasca Landing, Grouard, Peace River Crossing, Fort Vermilion, Lac Athabasca, Rivière des Esclaves, fleuve MacKenzie, Fort MacPherson, Océan Arctic, traversée des Rocheuses et retour par Dawson City, Skaway, Alaska; et Vancouver. Ce voyage occupera tout l'été et une partie de l'automne.

CE QUE L'ON DIT DU CANADA EN EUROPE.

De retour d'un voyage de trois mois en Angleterre et en France, Sir Lomer Gouin fait des déclarations intéressantes.

Montréal, 6.—Sir Lomer Gouin et Lady Gouin sont arrivés à Montréal, hier soir, de retour d'un voyage de trois mois en Europe.

Un grand nombre d'amis du premier ministre s'étaient rendus à la gare lui souhaiter, ainsi qu'à Lady Gouin la plus cordiale bienvenue. Sir Lomer est en excellente santé et il s'est déclaré enchanté de son voyage, surtout des sympathies qu'on lui a montrées en France et en Angleterre.

Le premier ministre se déclare très satisfait de la position qu'occupe le Dominion dans les hautes sphères de la finance et du commerce. Le premier ministre a passé plusieurs semaines à Londres, où il eut la bonne fortune de rencontrer et de converser avec le premier ministre d'Angleterre, M. Asquith, le Secrétaire pour les colonies, le Chanceller de l'Echiquier, et autres chefs politiques de l'Empire. Sir Lomer a été heureux de constater que tous ces personnages importants ont une grande connaissance des affaires canadiennes et des ressources de notre pays. Tous les grands journaux de Londres s'intéressent vivement au progrès et au développement du Canada, et des diverses provinces qui le composent.

Le prochain Gouverneur-Général.

Londres, 8.—L'état de santé précaire de la Duchesse de Connaught ne permettra sans doute pas au duc de revenir au Canada et ce dernier donnera prochainement sa démission de Gouverneur-Général du Dominion.

Son successeur serait l'hon. Louis Harcourt, secrétaire des colonies.

Nouvelles de partout

LA SITUATION EN ORIENT S'AMELIORE.

Le Monténégro renonce à Scutari et la crainte d'une nouvelle guerre européenne fait place à l'optimisme général.

Londres, 7.—On apprend ici que le roi Nicolas, du Monténégro s'est rendu au désir des puissances en abandonnant ses prétentions sur Scutari. Les troupes monténégrines ont évacué cette ville sans conditions.

Scutari fera donc partie du nouvel état indépendant d'Albanie.

L'Autriche et l'Italie, qui étaient fortement opposée à la main-mise du Monténégro sur Scutari, se sont déclarées entièrement satisfaits de la décision du Roi Nicolas et elles ont abandonné aussitôt leur attitude belliqueuse. Les cours de la Bourse se sont fortement ressentis aujourd'hui de cette détente.

ENCORE LES SUFFRFAGETTES!

Londres, 7.—Les suffragettes ont tenté de faire sauter la superbe cathédrale St-Paul; on a retrouvé une bombe formidable sous le maitre-autel.

MANIFESTATION ANARCHISTE.

Paris, 8.—La Fédération Communiste et anarchiste a tenté d'organiser une manifestation sous les fenêtres de l'ambassade espagnole en signe de protestation contre le voyage du Roi Alphonse XIII.

On réglemente la circulation aérienne.

Paris, 8.—Le gouvernement français prépare actuellement une nouvelle réglementation de la circulation aérienne. Il y a en France actuellement 800 aéroplanes, dont la vitesse moyenne est de 105 milles à l'heure.

Le roi d'Espagne est acclamé en France.

Paris, 7.—Le roi d'Espagne, Alphonse XIII, est arrivé ce matin à Paris en compagnie de son premier-ministre, le comté de Romanos. La visite royale durera deux jours.

Le roi a été l'objet d'un accueil chaleureux de la part du public et l'opinion générale est que l'Espagne deviendra promptement l'alliée de la France.

Le président Poincaré, entouré de tout le ministère attendait le roi sur le quai de la gare. Vingt mille hommes de troupe formaient la haie depuis la gare jusqu'au Palais d'Orsay, résidence du roi Alphonse.

Plusieurs individus ont été arrêtés pour avoir crié "vive Ferrer" sur le parcours du cortège royal.

NOUVELLES BREVES.

La Banque du Commerce établira cet été une succursale à Peace River Crossing.

La Compagnie Forestière de Cariboo se prépare à établir à Fort George, une scierie qui occupera plusieurs centaines d'ouvriers.

A la fin de juillet les rails du C.N.R. atteindront le point culminant de la passe de la Tête Jaune, à 350 milles à l'ouest d'Edmonton.

Les membres de la colonie russe d'Edmonton ont demandé aux autorités municipales la permission de fonder un quartier russe dans la partie nord de notre ville.

M. Bruce White, l'un des minéralogistes les plus connus de Colombie Britannique est parti pour le Grand Lac des Esclaves, où il doit examiner de riches gisements de galène.

M. L. N. DesPins, de Brosseau, est de passage en ville pour quelques jours.

Le Courrier de l'Ouest
49 Avenue Howard. Tel. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Roi des Airs

—C'est bon! elle sera payée, la rosse! hurla le mari, monté tout à coup au paroxysme de la fureur.

La bonne s'éclipsa prudemment.

Mathilde crut à propos de saisir son mouchoir et de fondre en larmes.

Mais son mari venait de sortir, de saisir son chapeau, son pardessus, dans l'antichambre, et il descendait l'escalier en courant, de l'allure d'un homme qui voudrait se jeter à l'eau, et souhaiterait d'en finir au plus vite.

Bousculant les passants sur les trottoirs, traversant les chaussées au risque de se faire écraser par les cars et les autos, il finit par arriver à la très sale rue du Vieux Marché-aux-Moutons, s'y engagea, et s'engloutit presque aussitôt dans l'allée sombre et puante d'une maison plus vilaine et plus décrépite encore que les autres. Il n'y avait là ni gaz, ni électricité, seulement une petite lampe à essence, qui "filait" abominablement, et permettait à peine de distinguer les marches vermoulues d'un étroit escalier.

Mais le caissier semblait être au courant des aîtres de cette maison. Il n'hésita pas; il s'élança au premier étage, et sonna résolument à une porte dépeinte, sur laquelle un écriteau de carton, cloué aux quatre angles, annonçait, à la fois le nome, le métier, et l'origine sémitique de l'occupant:

SALOMON BLOCH
Bijoux anciens.

Quelques instants s'écoulèrent durant lesquels on entendit, à l'intérieur, des grincements de meubles et des claquements de savate.

Puis la porte s'entr'ouvrit à peine, maintenue par des mains prudentes, ne découvrant qu'à moitié la silhouette grimaçante d'un petit vieux abject.

Le caissier fit un pas en avant.

—Ah! c'est vous, Monsieur Jules! dit le petit vieux, avec un indéniable accent d'outre-Rhin. Mais entrez donc, je vous prie!

Derrière M. Jules, la porte fut verrouillée à nouveau. Le caissier traversa le boyau qui servait d'antichambre, et la boutique de "bijoux anciens" encombrée de vieilleries. Le Juif l'introduit dans son sanctuaire intime, où n'étaient pas admis les profanes, une sorte de bureau garni de casiers du haut en bas.

Le caissier s'écroula sur une chaise.

—Encore des tracas, hein? demanda Salomon, avec un petit rire narquois.

—Oui, dit le caissier avec rage, toujours de nouveaux ennuis, chaque jour!

—Ah! dit philosophiquement le Juif, en se bourrant le nez de tabac, voilà ce que c'est que d'avoir épousé une trop jolie femme! On veut être la plus belle, et il faut de l'argent, beaucoup d'argent!

Il riait toujours. Le caissier ne riait pas. Il dit, très sombre:

— Pouvez-vous m'"avancer" encore deux ou trois cents francs?

L'énoncé de la somme, Salomon Bloch poussa des cris d'orfraie.

— Deux cents francs! trois cents francs! Comme vous y allez, mon cher! Et des avances toujours! Non, non, je ne peux pas!

—Il me les faut pourtant! répliqua l'autre, en fronçant les sourcils, ou bien, je perds ma place, et alors, bonsoir les ... transactions!

M. Jules avait hésité au dernier mot de sa phrase. Peut-être le terme propre: trahisons, lui écorchait-il la bouche.

Mais son accent de vérité ne trompa point l'oreille exercée du Juif.

Salomon s'accouda sur son bureau, et dit, d'un air conciliant:

—Voyons, jouons cartes sur table, peut-être trouverons-nous moyens de nous arranger tout de même, pour cent cinquante francs par exemple?

—Ce ne serait pas assez, grommella l'intéressé. Je dois...

—Oh! interrompit le Juif, ce que vous devez ne me regarde pas! Ce qui me regarde, c'est ce que je vous dois, ce que nous vous devons! reprit-il.

Et, attirant un registre, il l'ouvrit et le consulta, tout en parlant.

—Quand vous êtes venu me trouver, il y a deux mois, Monsieur Jules, et que vous m'avez parlé, pour la première fois, de votre petite affaire, je vous ai déjà remis une avance considérable, une provision de cinq cents francs dont vous avez gardé mémoire, j'imagine?

M. Jules acquiesça de la tête:

—Après cela, continua le Juif, vous êtes entré en pourparlers avec des Messieurs, mes amis, les ingénieurs. Oh! cela ne vous a pas donné beaucoup de peine de les renseigner! Vous n'ayez eu qu'à leur montrer le bâtiment et l'étage où se trouvait le ... la machine en question. Ce sont eux qui ont tout fait, qui se sont servis eux-mêmes, si j'ose ainsi m'exprimer. Et, cependant, ils m'ont chargé de vous remettre une somme énorme de mille francs pour ce tout petit renseignement que vous leur aviez donné!

Le caissier baissa la tête.

Mais Salomon Bloch poursuivit de son petit ton nasillard et monotone:

—Ces Messieurs sont partis en promettant de revenir et en vous enjoignant de vous tenir toujours à leur disposition pour le cas où il leur manquerait un ... un document quelconque. Ils ont eu même la bonté de s'engager à vous offrir une somme double de la première, soit deux mille francs, au cas de réussite absolue de... de... l'appareil. Tout cela est-il exact?

Le caissier dut répondre:

—C'est exact.

—Eh bien! reprit le Juif, je vois sur mon livre que vous êtes déjà venu me demander une avance de cent francs, il y a quinze jours à peine, et que je vous l'ai remise, chose que je regrette beaucoup maintenant, car les circonstances ne sont plus les mêmes, cher Monsieur Durand! L'éveil a été donné. Par qui? comment? Je l'ignore. Mais le fait est qu'il n'y a plus moyen de pénétrer dans l'arche sainte, je veux dire dans le fameux Tabernacle de ... de la machine. Vous le savez aussi bien que moi. L'objet est gardé chaque nuit par des agents, et deux ouvriers de choix y travaillent toute la journée. Et vous venez me demander encore des avances, et quelles avances! mon cher ami, quand vous ne pouvez, vraisemblablement, plus rien pour ces Messieurs!

Le caissier essaya de s'éclaircir la voix pour répondre au Juif, mais il semblait si enroué qu'à peine distinguait-on ses paroles. Il dit:

—Je vous l'ai déjà expliqué l'autre jour. J'ai beaucoup de facilités dans la place. Je trouverai bien moyen de fournir à ces Messieurs tout ce qu'ils voudront.

—Vous ne trouverez rien du tout! rétorqua nettement le Juif. Et, d'ailleurs, nous ne vous demandons pas d'agir vous-même mais seulement de "nous renseigner." Cela, vous pouvez le promettre; et, si vous tenez absolument à de l'argent, ce soir, vous allez le promettre par écrit, tout de suite.

—Par écrit! s'écria le caissier, qui se recula instinctivement.

—Ah! mon cher Monsieur Jules croyez-moi dans les affaires! C'est comme ça. Voulez-vous écrire, oui ou non? Ça vous regarde! Si vous ne voulez pas, moi, ça m'est égal, en somme! Je garde mon argent, et voilà tout!

La sueur perlait aux temples [illegible]. Il hésita une seconde. Mais il était déjà perdu, le rouge de la honte au front il se rapprocha du bureau où le Juif apprêtait une feuille de papier et une plume.

—Tenez, écrivez vous-même, dit Salomon Bloch, je vais vous dicter la formule:

"Je soussigné, Jules Durand, caissier aux usines Albert Brabantin et Cie, je m'engage à fournir, coûte que coûte, à Salomon Bloch, tous les renseignements que lui et ses associés me demanderont au sujet des machines construites dans ladite usine."

Si le malheureux caissier avait été moins affolé par ses dettes et ses remords, il aurait observé que cette formule ne le menaçait pas de grand'chose, légalement du moins, car le Juif ne pourrait pas le dénoncer sans se compromettre lui-même. Mais il lui parut qu'il venait de se lier les pieds et les poings, et cela lui fit un effet affreux.

Cependant, le tentateur, ouvrant son tiroir, alignait dix louis sur le bureau.

Jules Durand les prit d'un geste rapide et sûr, et les fit couler lestement dans son gousset.

Déjà il se levait pour prendre la porte, ayant hâte de respirer l'air glacial de la rue. Mais Salomon le retint.

—Causons, maintenant, dit-il. Si vous n'étiez pas venu ce soir, je vous aurais peut-être fait signe demain ou après-demain. Dites-moi, quand pensez-vous que le ... la machine soit prête?

—Celle du patron? demanda le caissié, effaré.

Naturellement. Mes amis tiendraient à le savoir. Peut-être, l'éveil ayant été ainsi donné, M. Brabantin voudrait-il presser les essais de son appareil. Tâchez donc de le savoir.

Jules Durand faillit crier:

—C'est impossible!

Mais il comprit à temps l'imprudence qu'il allait commettre et modifia sa réponse avantageusement:

—Je m'en informerai! répliqua-t-il.

Salomon Bloch se renversa dans son fauteuil et questionna encore, d'un air détaché:

—Ce jeune homme, ce soi-disant Bertrand, a toute la confiance de votre patron, n'est-ce pas?

—Je vous ai déjà dit que c'était son neveu.

—Pensez-vous qu'on lui ait livré le, les... comment appelez-vous ça, en France? Ah! j'y suis! les épures de la machine?

Le caissier réfléchit une minute.

—Je pense bien que son oncle les lui a montrées mais qu'il les ait eues en sa possession, je l'ignore. Vous savez qu'on ne les a point trouvées dans l'atelier?

—Ces Messieurs me l'ont dit, répliqua le Juif. Même que cela les a contrariés beaucoup de ne pas les trouver là. Cela complique le travail. Si vous pouvez savoir où sont cachées ces épures?

—Chez le patron, sans doute!

—Oh! chez M. Brabantin, dit le Juif ce ne serait pas facile de les aller chercher! Mais chez ce petit mécanicien Bertrand, peut-être? Où loge-t-il?

—Au "Faisan d'Or", une mauvaise auberge de la rue Saint-Sébastien.

Salomon Bloch écrivit soigneusement l'adresse.

—Est-ce que vous ferez cambrioler sa chambre? demanda le caissier, un peu inquiet.

Le Juif se mit à rire.

—Vous ne voudriez pas! Ce serait comme dans la comédie anglaise; beaucoup de bruit pour rien! Non, non, nous nous arrangerons autrement, bien gentiment, pour le débarrasser de ses papiers, vous verrez ça!

Il rit encore. Son rire agaçait Jules Durand.

Le caissier marcha délibérément vers la porte.

—Allons, dit le fils de Sam, je vois que vous êtes bien pressé d'aller retrouver votre délicieuse épouse, et je ne vous retiens plus. Comme elle va être contente! Vous lui achèterez sûrement demain un chapeau neuf, quelques paires de gants, peut-être une jolie broche! Ah! que c'est donc gentil, les jeunes ménages bien amoureux!

Et, tandis que son visiteur s'en allait en grinçant des dents de rage, le Juif, ayant de nouveau verrouillé sa porte, revenait en se tenant les côtes à son bureau.

—Ah! l'imbécile! l'idiot! Est-il assez facile à jouer, par sa coquine de femme d'une part, et par le vieux Salomon de l'autre?

Et, ricanant toujours, il atteignit un tuyau acoustique, caché derrière un cahier, et appela quelqu'un à l'étage supérieur.

Satisfait de la réponse, il se rassit confortablement dans son fauteuil, et se fourra du tabac plein le nez.

Bientôt, une petite porte, dissimulée dans la tapisserie, s'ouvrit doucement, et un fort gaillard, au teint rouge, et aux cheveux roux, fit une silencieuse apparition dans la pièce.

Salomon Bloch se renversa pour mieux rire, dans son fauteuil.

—Figurez-vous qu'il est venu, le nigaud? Il est venu tout seul pour me demander de l'argent, comme s'il s'était douté que nous aurions besoin de lui, ce soir! Quelle chance, hein! Monsieur Fritz!

L'autre répliqua froidement:

—Tant mieux! Cela nous a évité la peine de le faire venir. Mais dites-moi, Salomon, avez-vous pu en tirer quelque chose de positif?

—Je lui ai fait signer un papier, répondit le Juif, redevenu très sérieux, en sorte qu'il n'osera plus reculer maintenant, et qu'il fera tout ce que nous voudrons.

M. Fritz s'assit pour mieux examiner le document, à la lueur d'une lampe assez fumeuse.

—Hum! dit-il, je ne connais pas grand'chose à ce genre de paperasses, mais il me semble qu'à l'occasion, cela vous perdrait aussi bien que lui!

—Mais non, mais non, vous n'y entendez rien, mon cher Monsieur Fritz! Et d'abord, moi, je ne risque rien, je ne suis pas en place, et je ne dépends de personne!

—Que de nous! rétorqua durement son interlocuteur.

—Oh! ce n'est pas vous qui pouvez me trahir, en cette affaire! vous avez trop besoin de moi! Je ...

—Ce n'est pas tout ça, interrompit M. Fritz. Oui, ou non, avez-vous expliqué à votre homme ce dont nous avions besoin, à savoir: les épures du moteur de l'aéroplane?

—Chut! pas si haut! fit le Juif, avec tous les signes de la terreur. Les murs ne sont pas épais, dans cette bicoque. Et il y a des 'goïns' à côté, dans la maison voisine. Oui, je le lui ai dit et je lui ai demandé l'adresse du mécanicien, Jean Bertrand, parce que je me figure qu'il doit avoir ces dessins-là chez lui.

M. Fritz eut un geste évatif.

—J'en doute! dit-il. Mais on peut toujours voir.

Salomon Bloch reprit:

—Lui, le Durand, ne peut pas aller chez le mécanicien, parce que cela étonnerait le monde et que ça donnerait l'éveil. Mais vous pouvez très bien y aller vous-même, sous un prétexte quelconque, pour chercher quelque chose de la part de ce garçon, par exemple.

—Où demeure-t-il, ce mécanicien? demanda l'homme roux, en tirant un carnet de sa poche.

—Rue Saint-Sébastien, à l'auberge du "Faisan d'Or."

—C'est bien, merci, je remonte, l'ouvrage presse. Bonsoir!

Et le personnage disparut silencieusement, comme il était entré.

i.oéi'.cG5!CL th ol.man went

VI

Il tombait une petite pluie fine et pénétrante le lendemain matin, quand Mme et Melle Brabantin, très simplement vêtues de couleurs sombres, se présentèrent au dispensaire de l'usine, et demandèrent la Supérieure.

Soeur Nathalie, une vieille énergique et prodigieusement active, les reçut dans son parloir.

Mme Brabantin lui exposa le but de sa visite, en lui racontant par le menu, tous les détails de l'affaire du moteur. La religieuse avoua qu'elle s'était douté de quelque chose, la venue insolite de deux agents chaque nuit à l'usine n'étant point passée inaperçue dans le quartier.

Le contremaître Lalanne arriva presque aussitôt, très exact au rendez-vous. On le fit entrer au parloir, près de ces Dames, et la Supérieure se retira immédiatement, par discrétion.

Mme Brabantin prit la parole:

—Mon ami, dit-elle au contremaître, je sais par mon neveu, Jean Bertrand, que nous pourrions nous fier entièrement à vous, et que vous êtes disposé à nous aider dans la recherche du traître qui a livré les secrets de l'usine.

Le contremaître répondit:

—Jean Bertrand a dit vrai, Mme Brabantin, je suis entièrement à vos ordres!

—Vous savez, reprit la femme du patron, que mon mari ne veut pas encore saisir la justice de cette affaire. Il a l'horreur du scandale et du tapage. Il ne s'agit donc nullement d'arrêter un malfaiteur pour le livrer aux gendarmes, mais de découvrir un coupable pour entrer en pourparlers avec lui, et tâcher d'enrayer le mal qu'il a fait, s'il en est temps encore.

—C'est bien ce que je comprends, répliqua Lalanne.

Thérèse entra alors en scène pour dire:

—Nous pensons tous que ce misérable inconnu a dû agir pour de l'argent. Et, à cause de cela, nous sommes disposées à croire, ma mère et moi, que ce serait peut-être plutôt un employé de l'usine, qu'un simple ouvrier comme vous; parce que les employés sont sujets à plus de dépenses.

Le contremaître la regarda d'un air effaré.

—Ah ben! s'écria-t-il, ah ben! voilà une idée qui ne me serait pas venue, par exemple! Mais ça se pourrait tout de même!

—Il nous faut donc savoir, continua la jeune fille, s'il existe, parmi les employés de l'usine, un homme connu pour jouer, je suppose, ou pour avoir des dettes en ville.

Lalanne réfléchissait.

—Il n'y a que vingt-deux employés de plume, dit-il, contre sept cents travailleurs. Si le traître était parmi eux, ce ne serait pas malin de le trouver.

—Eh bien! trouvez-le, s'écria la femme du patron, et vous pourrez vous vanter d'avoir rendu à l'usine le plus grand service en votre pouvoir!

Cette entrevue sensationnelle et mystérieuse avec Mme et Melle Brabantin surexcita tellement l'honnête Lalanne, que Jean Bertrand fut vingt fois obligé de le rappeler à l'ouvrage.

Il rêvait, l'outil en l'air, il monologuait à voix basse, enfin il impatientait au suprême degré son camarade.

Lui, Jean, ne se laissait pas détourner de sa besogne. Comme Albert Brabantin lui-même, il n'était plus hanté que d'une pensée: faire vite, pour arriver avant les autres. Tout le reste lui semblait balivernes et jeux d'enfants.

Quand les deux hommes se dirigèrent ensemble, à midi, vers l'hôtel du "Faisan d'Or", le contremaître, incapable de se contenir plus longtemps, déclara:

—C'est tout de même des chics femmes que les Dames du patron! Et pas fières, et si bien tournées! Ah! ce qu'elles en ont de l'esprit!

Il ajouta, en clignant de l'oeil du côté de son camarade:

—Elle a l'air de joliment s'intéresser au moteur du monoplan, la Demoiselle! Peut-être bien qu'elle en tiendrait pour le mécanicien de la machine!

Jean rougit sans répondre. Il détestait les plaisanteries de ce genre; mais il avait besoin du contremaître et tenait à le ménager. D'ailleurs, il ne se trouvait là personne pour les entendre.

Les ajusteurs, qui mangeaient à leur table, les rejoignirent cinq minutes après.

—Vous ne savez pas, M'sieu Durand, le caissier, paraît qu'on l'a retrouvé, pâmé, dans la rue, devant la porte, sur les minuit.

Jean releva la tête vivement.

—Qu'est-ce qu'il avait donc?

(A Suivre).

L'ENTREE DE M. J. BERNIER DANS LE CABINET ROBLIN.

Protestation de la Fédération des catholiques laïques du Manitoba.

Winnipeg, 6. — Le "Free Press" de ce matin, publie ce qui suit: Une réunion, au cours de laquelle on a adopté d'importantes résolutions, a eu lieu hier soir, à l'école Sainte-Marie, à Winnipeg. Elle se composait du comité exécutif de la Fédération des laïques catholiques du Manitoba, de délégués des diverses paroisses catholiques de Winnipeg et de St-Boniface et de huit prêtres des diverses paroisses. Une résolution adoptée à l'unanimité se lit comme suit:

"Attendu qu'en vertu des dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord et de l'Acte du Manitoba, les droits scolaires des minorités sont garantis dans le Manitoba.

"Attendu que les écoles catholiques existaient dans ce qui est actuellement le Manitoba, antérieurement à l'Acte du Manitoba;

"Attendu que le but de l'intention de ceux qui ont rédigé l'Acte du Manitoba était de préserver et de perpétuer les droits de la minorité catholique ou de la minorité protestante;

"Attendu que d'après les dites dispositions de notre constitution, la législature provinciale, à sa première session de 1871, adopta un système d'éducation pour cette province accordant le droit aux minorités de continuer et de perpétuer les écoles des minorités;

"Attendu que ces écoles des minorités ainsi établis d'après les dispositions de l'Acte du Manitoba furent constituées jusqu'en 1890;

"Attendu que, par un vote de la législature de cette province, adopté en 1890, les droits de la minorité à contrôler et à posséder leurs propres écoles, sous la protection de la loi, furent abolis et que les catholiques furent privés de leurs écoles.

"Attendu que, pour protester contre l'adoption d'une pareille loi, en 1890, l'honorable M. Prendergast (aujourd'hui le juge Prendergast), représentant des catholiques dans le cabinet, remit son portefeuille.

"Attendu que la démission de M. Prendergast avait l'approbation et la sanction des autorités ecclésiastiques et laïques de cette province.

"Attendu que tous les gouvernements provinciaux du Manitoba ont refusé jusqu'à présent la prière des catholiques qui demandent une législation restaurant la minorité dans ses droits scolaires;

"Attendu que Sa Grandeur Mgr Langevin, dans une interview publiée par le "Devoir," de Montréal, au cours des deux derniers mois a dit avoir déclaré que "la question des écoles n'est pas réglée et est exactement dans la même position qu'il y a 22 ans;

"Attendu que la Fédération des catholiques laïques du Manitoba partage absolument l'opinion exprimée par Sa Grandeur qu'aucun règlement de la question scolaire n'a été fait;

"Attendu qu'il a été annoncé dans les journaux que M. Joseph Bernier, un député catholique, a reçu et accepté l'offre d'un portefeuille dans le gouvernement du Manitoba.

"Attendu que si les catholiques du Manitoba manquaient à leur devoir de protester vigoureusement contre cette méconnaissance projetée des principes catholiques, le public en général serait justifiable de croire que la question des écoles du Manitoba est réglée et que le gouvernement actuel ou futur du Manitoba pourrait avec raison se considérer justifiable de faire la sourde oreille à nos demandes;

Il est donc résolu que nous parlant pour et au nom de la Fédération des catholiques laïques du Manitoba, désirons exprimer notre désapprobation de l'acceptation par M. Bernier ou par tout autre catholique d'un portefeuille dans le cabinet du Manitoba à l'heure présente;

Que nous désirons qu'il soit clairement entendu que l'acceptation d'un portefeuille par M. Bernier sera regardée par nous et par les catholiques du Manitoba, sans distinction de nationalité, au nom desquels nous avons l'honneur de parler, comme une violation directe du principe autour duquel nous sommes restés unis durant les 22 dernières années et qu'il ne peut être et ne sera point regardé comme le représentant de la minorité catholique.

Qu'une copie de cette résolution soit communiquée à la presse, et qu'une autre copie soit envoyée par lettre recommandée à M. Joseph Bernier.

Nouvelles Régionales

ST-PAUL, ALTA.

Les dernières élections provinciales avaient arrêté temporairement les affaires à St-Paul; il en fût de même d'ailleurs dans tous les autres comtés de la province.

Mais après le beau succès des libéraux nous croyons fermement que l'activité va reprendre plus intense que jamais et que les affaires vont augmenter considérablement.

Le conseil de ville et la chambre de commerce vont travailler de concert au développement de notre centre; il faut que St-Paul prouve clairement aux autres localités que nous avons des hommes d'affaires sachant comprendre qu'avec de l'union et de l'initiative on obtient certainement le succès.

Fort probablement nous assisterons ici à certains changements dans le personnel de nos associations; nous espérons que ceux qui seront appelés à remplacer les anciens sauront bénéficier de l'expérience de ces derniers.

La chambre de commerce a dû avoir sa première assemblée le 5 mai; des décisions importantes devaient être prises.

Beaucoup de personnes ont profité de la campagne électorale pour venir visiter St-Paul; notre localité a fait l'admiration de tous les nouveaux venus, dont il serait trop long d'énumérer tous les noms. Cette affluence de visiteurs ne pourra que s'accroitre avec la mise en opération du nouveau service d'automobiles.

Au village nous avons deux automobiles qui sont la propriété de M. Alex Garneau et Wilfrid Cloutier, ce dernier propriétaire de l'hôtel St-Paul. Ces messieurs transporteront les voyageurs dans toutes les directions désirées. M. Wilfrid Cloutier, notamment, mérite les félicitations de tous et nous croyons qu'il recevra l'encouragement auquel il a droit.

M. U. Limoges est le nouveau locataire de l'hôtel St-Paul, et bien que nouveau dans le commerce, il a déjà su attirer une clientèle nombreuse et choisie.

MM. Geo. Deslauriers et Arthur Beaudin ont ouvert un magasin qui sera spécialement consacré à la vente des chaussures et des habillements. Nous souhaitons le succès dans leur entreprise à ces deux jeunes gens énergiques. Nous souhaitons que leur exemple soit suivi car il nous manque encore différents commerces.

Les dames du village de St-Paul, qui ont organisé récemment une société de bienfaisance, donnant de temps à autre des soirées récréatives, dans le but de se procurer des ressources. Nous avons eu déjà une soirée de jeu de cartes qui a remporté un vif succès. Ces réunions auront lieu chaque mois dorénavant; elles sont fort appréciées du public.

La transaction récente la plus importante est la vente de la propriété de M. A. C. Lapierre, pour la somme de $2,000 comptant. M. Lapierre doit aller passer l'été en province de Québec, pour prendre un repos bien mérité.

M. Rousseau nous est revenu dans l'intention de demeurer définitivement au milieu de nous; M. Rousseau est revenu en compagnie d'une jolie Montréalaise. Nos meilleurs souhaits à M. et Mme Rousseau.

Les semailles battent leur plein et sous peu elles seront complètement terminées. Nos cultivateurs paraissent assez satisfaits de la température.

LAMOUREUX, ALTA.

Nouveaux colons.

Mr. Toussaint Bazinet, de la La Présentation, comté de St-Hyacinthe, est arrivé dimanche dernier avec deux de ses enfants pour prendre possession de la terre qu'il avait achetée, il y a environ un mois, de M. Renhold Wenger, à 2 1-2 milles au nord du village. Le reste de sa famille qui se compose de la mère et de 6 autres enfants, viendra par l'excursion du Rév. Père Giroux, le 18 courant. M. Bazinet a loué un char qu'il a rempli de chevaux, valises, objets de ménage et instruments d'agriculture, etc.

Mr. Emile Moreau, de la Colombie Anglaise, vient de se porter acquéreur de la terre de M. Frs. Finsterer, sur la trail Victoria, pour la somme de $4,500.00, y compris le roulant.

Mademoiselle Annie Lagassé, d'Edison, (maintenant Mme Ls. Normandeau), a pris possession de son "home" depuis deux semaines.

Bienvenue à tous ces nouveaux arrivés.

Mr. Adrien Demers a acheté de M. Côté, de North Edmonton, le lopin de terre touchant Mr. T. Couturier, à raison de $50 l'acre. Il s'y est installé de suite avec sa famille.

M. Silas Paradis, de la "Cusson Lumber Co." de St-Boniface, et propriétaire de la moitié "est" de la section 2-55-22, vient de vendre le dit terrain à des agents d'immeubles à raison de $40.00 l'acre, dont moitié comptant. Espérons que cette magnifique ferme si renommée passera bientôt entre les mains de compatriotes désireux de faire un bon placement d'argent et surtout de s'établir exceptionnellement bien.

Une visite à Lamoureux vous convaincra mieux que toutes les annonces. Les nouveaux venus qui ont un petit capital feront bien de visiter notre paroisse pendant que les bons marchés, "snaps" sont à l'ordre du jour.

Décès.

Le 26 avril dernier, a eu lieu l'inhumation de M. Daniel Finsterer, décédé presque subitement, à l'âge de 72 ans. Le défunt était natif de St-Cyprien, Co. Napierville, Qué.

Visiteurs.

M. F. de B. Forgues, voyageur de commerce représentant la Cie. de centrifuges "Magnet", a passé une semaine au milieu de nous; il est enchanté du résultat de sa tournée; il s'est retiré chez M. Art. Roch, instituteur, son confrère à l'Université Laval, à Montréal.

M. O. Gervais, qui demeure actuellement chez M. Cyp. Loiselle, est également de passage ici, dans le but de se mettre au courant avant de se placer définitivement.

M. R. Meyer, de Strasbourg, est aussi au nombre des chercheurs de terres; après étude et comparaison seulement, il achetera des terrains pour lui et pour quatre familles dont il est le délégué.

Le Rév. Père A. Chevigny, du Juniorat de Strathcona, est en vacance à la cure et chez ses parents de Lamoureux, pour une huitaine.

ECHOS DU LAC FROID.

"Souviens-toi, O Lésime! que tu es Poussière, et que tu retourneras en Poussière."

Or, les élections approchaient...

Les "Cold Lakois", qui habitent cette région éloignée du comté de St-Paul, n'auraient peut-être jamais su ce fait, s'il ne s'était trouvé un homme pour le leur apprendre.

Ce nouveau Prophète, Lésime La Poussière, pour l'appeler par son nom, réunit les braves Cold Lakois, ayant soin de n'oublier personne; l'Empereur de l'endroit fut même notifié par courrier spécial, en la personne du bienveillant "Ti-Joe Furet".

Or, Lésime La Poussière, s'adressant aux Cold Lakois, réunis au complet, leur tint ce langage:—

'Amis, frères et soeurs,

Remerciez Dieu, de la bonne fortune qui vous échoit de m'avoir parmi vous. N'eut été mon esprit attentif et éveillé, une date, qui restera à jamais mémorable ici, serait passée inaperçue. Congratulez-vous d'être des heureux possesseurs d'un Lésime tel que moi. Je le répète, amis, frère et soeurs, Cold Lakois comme moi, si j'eus été loin d'ici, les élections, comme toujours, se seraient faites à votre insu. Mais, je suis là, je veille, soyez sans crainte cette fois, Lésime La Poussière sait ce qu'il dit.

Ici, j'entre dans le vif d'une question délicate. Mon Empereur, dussé-je vous froisser, dussé-je ignorer pour quelques instants tout ce dont je vous suis redevable: les principes doivent parler plus haut que les sentiments. Il faut, puisque nous savons qu'il y a des élections le dix-sept de ce mois, il faut pour une fois exercer librement notre droit de vote: Tendez bien l'oreille, écoutez-bien:—Il faut voter contre le député qui nous a représenté jusqu'à présent. Quoi? Vous protestez? Vous serez de mon avis quand je vous aurai dit pourquoi il faut voter contre notre ex-député, de nouveau candidat. Voici l'affaire en deux mots:

"Voteriez-vous pour un Monsieur qui aurait insulté l'un de nous, un Cold Lakois? Ah! attendez, et quand je vous aurai tout dit, quand vous sentirez les frissons d'indignation vous parcourir les veines, vous me donnerez raison.

"L'insulte, la voici: et c'est vous amis, frères et soeurs qui allez laver l'injure.

"Quand j'eus appris que des élections approchaient, j'écrivis au député qui revient devant nous. Je lui offris mes services surs et éclairés, moyennant compensation proportionnée.

Mes yeux n'ont jamais parcouru une insulte plus grossière que la réponse de ce monsieur. Attention, amis, frères et soeurs; il **refusait mon aide,** et m'accusait moi, que vous connaissez tous pour un honnête homme, de vouloir faire du chantage! Ah! déjà je distingue vos doigts qui se crispent sur le crayon vengeur qui renverra ce député chez lui.

Cold Lakois, Amis, Frères, Soeurs, une question lourde de conséquences est devant nous, une question de **principe.** Je vous dis moi, Lésime La Poussière, que des élections auront lieu le dix-sept courant, que nous avons une vengeance à assouvir, et que le temps est propice.

Réfléchissez bien. Je sais que certains esprits étroits ne voudront pas me suivre; sauvons d'abord l'honneur du Cold Lake, et puis après les élections, nous travaillerons à épurer notre beau pays."

Ainsi parla Lésime La Poussière, le Prophète, sans l'aide duquel les braves habitants de cette région éloignée du comté de St-Paul, auraient ignoré une fois de plus, une date importante dans l'histoire d'un pays.

LEGAL, ALTA.

Le dévouement de nos amis du dehors, joint à celui des paroissiens de St-Emile, a été couronné d'un véritable succès dans le concours de charité au profit de notre église. C'est avec un légitime orgueil que nous pouvons annoncer à tous nos bienfaiteurs que la jolie somme de $3,840.00 est le digne résultat de leur grande charité, et c'est avec un coeur bien reconnaissant que nous disons à tous un cordial merci.

Nous publions aujourd'hui la liste des noms de ceux qui ont gagné quelque article qui ont été mis en râfle pendant le bazar: M. Jos. Létourneau, 1 horloge; Melle O. Jalbert, $5.00 en or; Mme A. Rémillard, 1 couverture de lit; M. P. Provost, 1 an d'abonnement au "Progrès", de Morinville, et une montre de dame; Melle Lillie Garneau, 1 sacoche en cuir; Melle O. Jalbert, 1 couvrepieds; Rév. Père Cozanet, 1 chaine de montre; M. T. Beaupré, 1 montre de dame; M. Trottier, Morinville, 1 plateau; M. Cyprien Soucy, 1 lot No. 3, blk. 3; M. J. A. Labelle, 1 valise en cuir; M. H. S. Fauvette, 1 coussin; Melle O. Jalbert, 1 lampe de salon; M. Oscar Caron, $5.00 en or; M. O. St-Germain, 1 violon; Mme A. Rémillard, 1 bracelet en or; M. J. Archambault, 1 porte-bijoux; M. Jos. H. Demers, 1 chaine de cou en or; M. H. Aquin, 1 crucifix en celluloïde; M. F. Lanouette, 1 service de vaisselle; M. P. Frigon, 1 service à thé; M. Téles. L'Abby, 1 bague en or; M. Wilfrid Proulx, 1 bracelet en or; Melle Laurentia Perras, 1 cadran; M.J.E. Archambault, 1 coussin; Melle O. Jalbert, 1 coussin; Melle Lillie Garneau, 1 montre en or; M. Ed. Robinson, 1 robe de nuit; Rév. J. A. Normandeau, 1 lit en fer; M. Jules Baert, 1 horloge.

Nous prions ceux qui n'ont pas encore reçu leur objet gagné de vouloir bien nous envoyer leur adresse le plus tôt possible.



Importantes nouvelles de "La Baie"

DRAPS DE COTON DE 45C. LA VERGE PRIX REDUIT A 31C.

—Draps de coton pur 'Hudson's Bay Special'—80 pouces de large—ces draps sont fabriqués exclusivement pour nous et vous ne sauriez acheter un article de cette qualité même à notre prix régulier de 45c. la verge. Offre spéciale, 20 verges à chaque cliente.
La verge **31c**

"Importantes" parce qu'elles concernent précisément ce qui vous préoccupe, a si juste titre: la cherté de la vie. Cette page vous servira, en partie tout au moins, a résoudre ce probléme.

Notre "vente de reconstruction" vous offre l'occasion la plus favorable de l'année de faire vos achats économiquement—nous offrons des centaines d'articles de la plus grande utilité a des prix extraordinairement réduits—chaque rayon est compris dans cette vente dont le but est de vider en partie nos anciens magasins trop congestionnés.

ETOFFES POUR TAIES D'OREILLERS 42 ET 44 POUCES

Prix spéc· 17½c. et 19½c.

—Coton pur—Occasion exceptionnelle. Ces étoffes sont parfaitement assorties aux draps de coton "Hudson's Bay Spécial"; soyeuses au toucher; 15 verges seulement à chaque cliente; prix rég. 25c.; prix spécial 19c. Prix régulier 23c.
Prix spécial **17½c**

1 livre de Papier a Lettre 30c

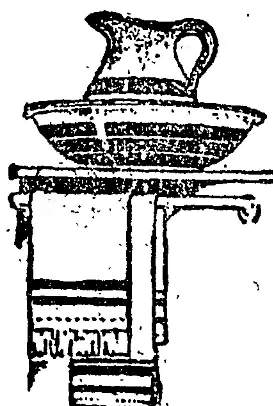
Avec 25 enveloppes assorties.

—1 livre de papier à lettre "H.B.C." linon, in-octavo avec 25 enveloppes assorties.
Prix spécial à **30c**

300 ceintures de Cuir Patent 10c

—Liquidation de 300 ceintures de cuir Patent pour femmes, ces ceintures valent 25c. et 35c. chaque. Prix spécial **10c**

Serviettes unies en linon, la paire 29c



—Serviettes unies en toile à 29c. la paire; ce prix semblera incroyable lorsque l'on se sera rendu compte de la aleur de ces articles; 19 pouces sur 34. Nous n'en avons qu'une quantité très limitée!

—Toile pour serviettes à vaisselle—22 pouces de large, à dessins rouges et bleus;
la verge **12½c**

—Même article, 15 pouces de large, en rouge et bleu. Prix spécial de liquidation,
la verge **8½c**

—Même article, en bleu et rouge, très bonne qualité·
La verge **4c**

—Rez-de-chaussée.

Serviettes damassées en pure toile, prix spécial la paire 29c

—Qualité extra bonne; 14x21 pouces, dessin très joli; très jolie bordure de fleurs. Prix spécial de liquidation,
La paire **29c**

Blouses "Cosaque" a prix spécialement réduits

—Superbes blouses "Cossaque", véritables blouses russes très en ogue pour la saison prochaine; très élégamment garnies de dentelle; en blanc et écru:
Blouses de $15.00 .... Spécial $8.25
Blouses de $10.00 .... Spécial $6.15
Blouses de $ 8.50 .... Spécial $5.15

—Blouses tricotées à la main, véritable tricot écossais.—Articles très bien finis; prix régulier $42.00; prix spécial de notre vente de reconstruction, chaque **25c**

—Cols de dentelle blanche irlandaise, —faite à la main, modèles variés et très jolis; cols danois.
Prix régulier $1.65 .... Prix spécial $1.15
Prix régulier $1.25 .... Prix spécial .85

Garnitures de dentelle pour Manteau

Couleur écrue.

Prix rég. $4.75 .... Prix spécial $2.85
Prix rég· $6.50 .... Prix spécial $3.75

—Rez-de-chaussée.

HUDSON'S BAY COMPANY

Etoffes huillées pour parquets a 58c la verge

—Voici un autre exemple frappant des bons marchés exceptionnels qu'offre notre vente de reconstruction. Cette étoffe huilée mesure deux verges de large. Prix rérégulier 70c. la verge.

Toile huilée de 80c. prix spécial **65c**

Toile huilée de 90c. Prix spécial **75c**

Véritable linoléum liége "Kirkcaldy"

La erge: 85c. et $1.00.

—Véritable linoléum liège "Kirkcaldy," importé directement d'Ecosse. Ce linoléum fera un très bon usage, il se conservera frais très longtemps.

Linol'um liège, 2 vgs. de large; prix spéc. **85c**

Linoléum liège, 2 vgs. de large; prix spéc. .. **$1.00**

Linoléum, qualité de premier choix 92c la verge carrée

—Plus de 100 rouleaux de linoléum valant $1.10; ce linoléum vaut même plus que $1.10; effet de carreaux; toutes les couleurs au choix; les dessins ne s'effacent pas car ils traversent entièrement le linoléum

—Prix régulier, linoléum qualité extra. La vg. $1.35· Prix spécial **$1.16**

Prix régulier, linoléum, la verge carrée, Prix spécial **$1.33**

Propriétaires d'Hôtels et de Restaurants attention !

—Notre vente de reconstruction offre des occasions étonnantes aux propriétaires d'hôtels et de restaurants d'Edmonton; spécialement en ce qui a rapport au rayon de vaisselle. Voici quelques prix spéciaux qui vous convaincront:

—Vaisselle vitrifiée "Grindley"—spéciale pour hôtels: ce qui se fait de mieux et de plus solide dans le genre:

Assiettes de 5 pouces, prix rég. $1.15 la douzaine; prix spécial **75c**

Assiettes de 5 pouces, Prix rég. $1.40 la douzaine; prix spécial **90c**

Bols à potage, prix rég. $2.50 la douzaine; Prix spécial **$1.75**

Bols pour déjeuner; prix régulier $1.65 la douzaine; Prix spécial **$1.25**

Soucoupes à beurre; prix régulier 50c. la douzaine; Prix spécial **35c**

Tasses et saucières; prix rég. $2. la douzaine; prix spécial **$1.40**

Coquetiers doubles, prix régulier $1.50 la douzaine; Prix spécial **90c**

Assiettes de 8 pouces, prix régulier $1.75 la douz. Prix spécial **$1.25**

Assiettes de 6 pouces; prix rég. $1.50 la douzaine· Prix spécial **90c**

Verres à eau, très épais, prix rég. $1.00 la douzaine. Prix spécial **75c**

Service de table de 97 pièces, en cinq modèles différents. Prix réguliers, $14 et $16.50. Prix spécial **$10**

Gants de chevreau, 69c la paire. Valeur réguliére $1.50

—Ces deux lignes doivent être d'un profond intérêt pour vous: une économie de 81c. sur chaque paire de gants!... de 5¾ à 7½.

Sacs de cuir à 79c.

—Ces sacs à main proviennent des meilleures manufactures d'Amérique; on ne saurait avoir un article semblable à ceux que nous vendons pour moins de $1.25. Cadre d'acier extra solide, de 6 et 9 pouces. Prix spécial **79c**

Crèpes brodés de $2.50 la verge pour $1.75



—Etoffes idéales pour les robes légères d'été; crèpes brodés blancs, 44 pouces de large; Prix régulier $2.50 la verge. Prix spécial ... **$1.75**

—Serge bleu marine— serge tout laine, couleur garantie, bon teint; étoffe convenant exceptionnellement pour costumes tailleur. Prix régulier, $3.00 la verge; Prix spécial **$2.35**

—Rez-de-chaussée.

Coussins de Plumes $1.45 la paire.

—Ces coussins de plumes sont très artistiques et mesurent 19x26 pouces; ils pèsent 6 livres chaque·
Prix spécial,
la paire **$1.45**

Bas de soie pour femmes, 39c la paire.

—Occasion excellente pour acheter vos bas; article entièrement en soie, avec talon doublé; la partie supérieure du bas est également doublée pour la jarretelle; ces bas sont extrêmement fins et montent très haut.
Prix spécial, la paire **90c**

Potage "Château" à prix spéciaux

—Consommé de poulet; Potage Tortue; aux tomates et "Ox Tail" 10c. la boîte, $1.15 la douzaine.
—Poulet, désossé Libby, la boîte .... 45c.
Poulet, désossé Clark, la boîte, ... 45c.
Dindon, désossé, Clark, la boîte .... 50c.
Hachi de boeuf Clark, la boîte .... 25c.
"Steak et oignons" Libby, boîte spéciale ...... 55c.
Langue pour lunch Libby, la boîte, ... 25c.
Langue pour lunch Libby, la boîte .... 50c.

HUDSON'S BAY COMPANY

CHRONIQUE LOCALE

RECENSEMENT MUNICIPAL DE —1913—

Le recensement municipal a été commencé le 1er mai 1913; tous les citoyens sont priés de collaborer à ce travail important en fournissant aux employés tous les renseignements utiles.

THOMAS WALKER,
Chef du service du recensement.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur la communication ci-dessus: il est en effet indispensable que tous les habitants d'Edmonton s'intéressent personnellement aux opérations du recensement pour que ce dernier soit complet.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE.

On nous prie d'annoncer que l'assemblée annuelle de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton aura lieu dimanche prochain, 10 mai, à trois heures de l'après-midi, à la salle de l'Ecole Séparée, Troisième Rue.

On précédera à la réorganisation de l'Association, ainsi qu'à l'élection des officiers pour 1913-1914.

Tous les membres de l'Association sont instamment priés d'assister à cette assemblée.

NOTRE VILLE AURA UNE POPULATION DE 150,000 EN 1917.

Nous publions ci-dessous un tableau indiquant l'augmentation de la population dans les quatre principales villes de l'Ouest depuis 1890.

—1890—	
Winnipeg	25,002
Vancouver	10,800
Calgary	4,000
Edmonton	500
— 1900 —	
Winnipeg,	50,503
Vancouver	20,000
Calgary	5,000
Edmonton	2,900
— 1910 —	
Winnipeg	172,855
Vancouver	110,068
Calgary	40,000
Edmonton	25,000
— 1913 —	
Winnipeg	260,436
Vancouver	180,000
Calgary	80,000
Edmonton	63,005

Pour peu que la progression de l'accroissement de la population d'Edmonton se maintienne au même taux pendant les quatre prochaines années, la capitale d'Alberta aura 150,000 habitants en 1917.

SOIREE RECREATIVE.

Dimanche 11 mai, 1913.

Salle de l'église de l'Immaculée Conception.

La soirée récréative de dimanche prochain promet d'être fort intéressante. Voici le programme qui sera donné, sous les auspices des Artisans Canadiens-Français:

Euchre Conférence Concert

Piano et violon, M. et Melle Pépin
Chanson des Artisans — M. J. Montpetit
Chef d'Oeuvre de Dieu — M. Dron
Conférence Médicale — Dr. Harwood
Les voix rivales — Melles M. et B. LaRivière
Distribution des prix aux heureux vainqueurs de la partie de carte.

Notre ami le Dr. Harwood saura intéresser vivement son auditoire en faisant une conférence à la portée de tous; nous ne doutons pas que très nombreux seront ceux qui viendront écouter le distingué conférencier.

Mardi dernier a été célébré le mariage de M. Burrel de notre ville, avec Melle M. Smith, de Lamont, Alta. La bénédiction nuptiale fut donnée à l'église St-Joachim par le Rév. Père Hétu. Les témoins des mariés étaient M. Désiré Denis et Melle Délina Goulet.

Aussitôt après la cérémonie religieuse les jeunes époux partirent pour Wainwright, Alta., A leur retour ils seront, de la part de leurs nombreux amis, l'objet d'une grande réception à l'hôtel North Edmonton.

M. L. X. Rioux, marchand de Duvernay, Alta., est de passage en ville pour affaires.

M. F.-X. Carrier, du Lac Froid, est parti mercredi pour la province de Québec où il est allé rendre visite à ses parents après une absence de plusieurs années.

M. Gus. L'Heureux, propriétaire de l'hôtel Alberta, d'Innisfree est de passage à Edmonton.

M. P. R. A. Bélanger, inspecteur des Terres Fédérales, est actuellement à Edmonton, l'hôte de son fils, M. C. H. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cécil.

M. J. B. St-Cyr, arpenteur fédéral, est arrivé à Edmonton, pour la saison des travaux d'arpentage.

M. C. B. Major, d'Athabasca, est de passage à Edmonton.

La transaction immobilière la plus considérable de l'année est l'achat par W. J. Magrath du lot de Rivière 42, situé à environ 4 milles d'Edmonton et comprenant 236 acres. Le vendeur, M. J. A. Powell, a reçu en échange de sa propriété la somme de $200,000 comptant.

M. Magrath a l'intention de faire subdiviser ce terrain en lots qui seront mis prochainement sur le marché.

M. Chas. M. Roath, de Grouard, Alta., est de passage à Edmonton, en route pour St-Louis. M. Roath sera de retour à Grouard dans six semaines.

"LES CROCHETS DU PERE MARTIN.

Cette intéressante comédie-dramatique sera représentée, le soir du 22 mai à la salle de l'école Séparée, Troisière rue, par les membres du "Cercle Jeanne d'Arc."

Les prix des places sont ainsi fixés: sièges réservés, $1.50 et $1; admission générale, 75c.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons un intéressant résumé des "Crochets du Père Martin" dont l'interprétation préparée avec soin par le "Cercle Jeanne d'Arc" s'annonce comme devant être un grand succès.

De superbes décors ont été spécialement brossés pour la mise en

M. A. J. Tremblay, arpenteur fédéral, est parti pour Athabasca Landing dans le but d'effectuer des travaux d'arpentage dans la région.

MM. Pierre et Jacques Jardon, de St-Paul, Alta., sont de retour de France où ils ont passé les mois d'hiver.

M. Ch. Bernier est parti samedi dernier pour Manchester, N.H., et Boston; il sera de retour dans un mois.

M. et Mme Ed. Sonet sont partis samedi dernier pour un voyage de plusieurs mois en France, Algérie et Italie.

La ligue des droits du Français

suite de la page I

financiers de quelques gros industriels de l'autre race, et surtout habitué à n'entendre parler que de concession inévitables et peu dangereuses, il s'est laissé entrainer, sans trop y prendre garde, par les flots du courant anglicisateur.

Qu'on lui montre clairement le fond de l'abîme où il se précipite, et sa folle insouciance disparaîtra. Les réserves de fierté et de force que ses pères ont déposées dans son sang ne sont pas encore taries. Elles jailliront sous la pression des faits dévoilés, et l'âme canadienne se redressera, ardente, résolue à défendre jusqu'au bout le plus précieux, après sa foi, des trésors qu'elle possède.

Voilà notre Ligue: son but, ses moyens d'action, les résultats que nous en espérons. Nos âmes la portèrent longtemps avant qu'elle vit le jour, méditant sa forme définitive et essayant de scruter son avenir. Quand l'heure fut venue, elle naquit. Elle était nécessaire. Elle vivra.

D'autres organisations se dévouent au service de notre langue. La plus vaillante et la plus utile, la Société du Parler Français, vient de se créer un nouvel organe. Le Comité permanent, constitué à son premier Congrès, promet d'accomplir un travail fécond. Nous n'empièterons pas sur son domaine. Nous ne nuirons pas à son action. Nous l'aiderons au contraire. A côté de l'armée régulière, il est bon qu'il y ait des groupes de tirailleurs prêts à courir la plaine, à fouiller les broussailles, à découvrir les embuscades, à recevoir, comme aussi à donner, les premiers coups.

Si ce rôle plaît à quelques coeurs bien nés, qu'ils se lèvent et ceignent nos armes. La langue française les sacre ses chevaliers. Ils seront, sur la terre canadienne, les ligueurs du fier parler qui, le premier, y fit resplendir les lumières de la civilisation et de la foi.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne postale à grande vitesse NEW-YORK, HAVRE, PARIS
Départs tous les jeudis à 10 h. a.m. du Pier 57, N.R.
Durée de la traversée: FRANCE, 5½ jours; LA PROVENCE, 6½ jours; LA LORRAINE et LA SAVOIE, 7 jours.
Cuisine exclusivement française. Service supérieur.
Départs de New-York:
France . . . . 15 mai
La Provence . . . . . . 22 mai
DE QUEBEC A NEW-YORK
Une seule classe de Cabine (II) et troisième
Pous tous renseignements s'adresser à GENIN, TRUDEAU et CIE, Limitée, 22, Notre-Dame Ouest, Montréal, agents généraux pour les passagers, ou à M. René Lemarchand, agent de la Cie, aux bureaux de M. H. Milton Martin, 30 Avenue Jasper, Est, Edmonton, Alta.
Agent pour le fret: W. A. Macpherson, 53 rue Dalhousie, Québec.

VOYAGES GRATUITS EN EUROPE POUR LES DAMES ET JEUNES FILLES D'ALBERTA

Un journal de Calgary enverra quinze dames ou jeunes filles d'Alberta en Ecosse, Angleterre, France, Allemagne, Hollande, Belgique et Suisse.—N'importe quelle dame peut prendre part à ce voyage.—Le public choisira lui-même les excursionnistes—On demande des nominations.

Le "Calgary News Telegram" annonce que le 12 juillet prochain, 15 dames ou jeunes filles d'Alberta partiront pour l'Europe, où elles feront un séjour de près de deux mois—toutes les dépenses étant payées par le "New Telegram."

Les 15 dames ou jeunes filles qui prendront part à cette intéressante excursion seront choisies par le public lui-même, par le moyen d'un grand "Voting Contest" qui commencera le 19 mai pour prendre fin le 30 juin.

Une invitation cordiale est faite au public de bien vouloir nommer comme candidate à ce voyage européen telles dames qu'il désirera. Le concours est ouvert pour toutes les personnes habitant l'Alberta et la Colombie Britannique de l'Est.

L'excursion du "News Telegram" partira de Winnipeg à bord d'un wagon palais le 7 juillet et s'embarquera à bord du vapeur "Scandinavian" de la Compagnie Allan, le 12 juillet; les pays qui seront visités sont: l'Ecosse, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique et la Suisse.

Toutes personne désirant prendre part à ce concours ainsi que les amis désirant nommer des candidates, pourront obtenir tous les renseignements désirables en s'adressant au rédacteur chargé du concours. Prière d'employer le coupon ci-dessous.

CONCOURS DE VOYAGE GRATUIT---COUPON D'ENQUETE

. . . . 1913.

M. le Directeur du Concours de voyage,
Calgary, Alta.
P. O. Box 2072,

Cher Monsieur:— Veuillez m'enoyer, je vous prie, tous les renseignements concernant votre concours de voyage gratuit en Europe.

NOM . . . .

ADRESSE . . . .

(Signé) . . . .